

La priorité à droite devient la règle.



MA VILLE PASSE EN MODE

Pour votre sécurité

Mise en place : juillet et août 2026



Pour votre sécurité

MA VILLE PASSE EN MODE



LA ZONE 30 C'EST :



+ de sécurité



+ d'attention



+ de fluidité



+ de vélo et de marche



+ de vie locale et d'échanges

PENDANT LES TRAVAUX, QUI APPELER ?

• Gestion des travaux

Pôle de proximité Loire, Sèvre & Vignoble
02 72 01 26 00
pole.loiresevrevignoble@nantesmetropole.fr

• Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 00



Retrouvez la carte interactive
par quartier **avec l'effacement
des stops** sur saintsebastien.fr

Suivez-nous
sur les réseaux
sociaux

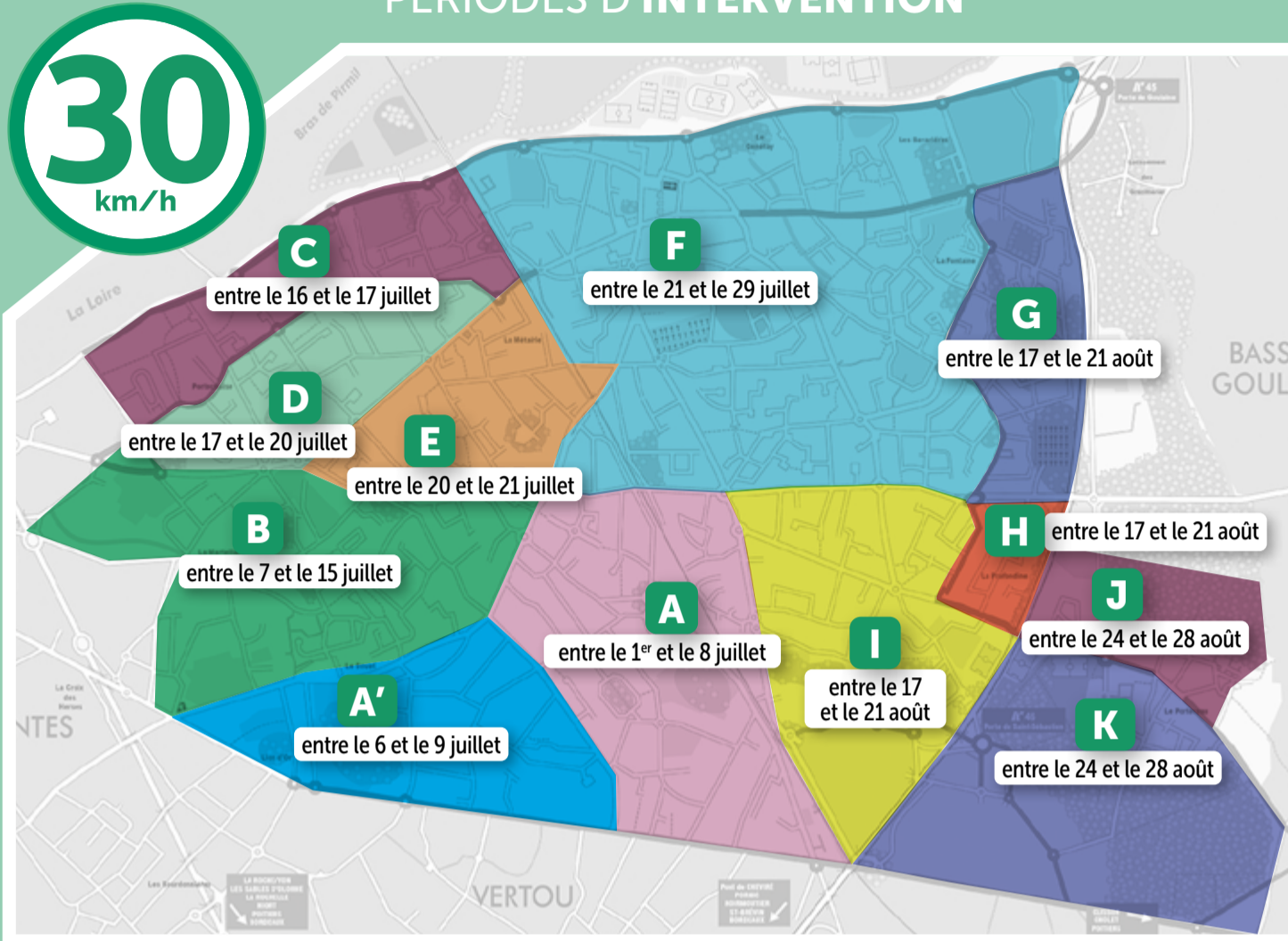


Nantes au quotidien

Piétons, cyclistes, riverains, commerçants, automobilistes, devenez ambassadeurs de la zone 30 !

Les zones 30 seront déployées progressivement : Nantes Métropole interviendra par quartier de début juillet à fin août.

PÉRIODES D'INTERVENTION



30 km/h D'ici à septembre 2026, la majorité des rues de Saint-Sébastien passeront en zone 30 :

- **La priorité à droite deviendra la règle.** Tous les usagers seront ainsi incités à être attentifs et à ralentir dans les carrefours.
- La vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h.
- Deux tiers des panneaux stops seront supprimés. Une signalisation sera néanmoins maintenue aux carrefours les plus dangereux.

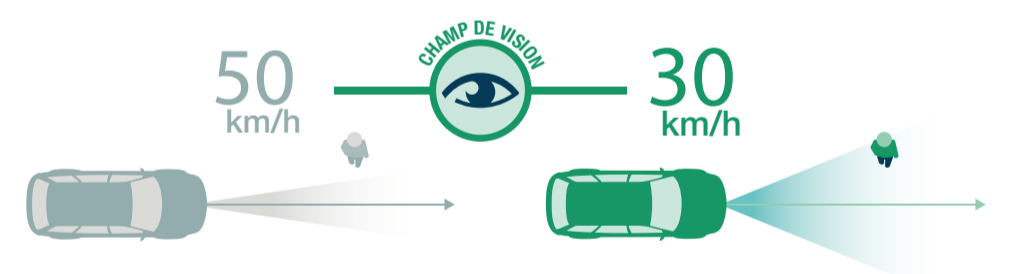
A Ces travaux n'auront pas d'impact significatif sur la circulation, ni sur le stationnement, puisqu'il s'agira simplement de poser la signalétique et de supprimer des stops. Le marquage au sol induira ponctuellement une circulation alternée en demi-chaussée.

Mais pourquoi des zones à 30 km/h ?

LE PARTAGE DE LA RUE



UNE COHABITATION ENTRE TOUS LES USAGERS PLUS HARMONIEUSE



+ DE SÉCURITÉ...



+ DE FLUIDITÉ...



UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

